

C'est aux familles le tour de profiter!

Le PEV refuse strictement une réforme fiscale des entreprises III : avant tout c'est aux familles d'être déchargées maintenant! Heiner Studer, président PEV Suisse, souligne qu'une réforme fiscale en faveur des familles et des entreprises ne serait pas faisable actuellement.

Ce mercredi le Conseil national a débattu une fois de plus une nouvelle réforme fiscale en faveur des entreprises. Une motion déposée par le groupe parlementaire PRD en juin 2007 demande au Conseil fédéral de baisser l'impôt sur les bénéfiques. Pour un changement mineur introduit par les sénateurs le Conseil national a traité la motion pour la deuxième fois aujourd'hui. Le PEV refuse d'emblée une entrée en matière : maintenant c'est au tour des familles de profiter d'une réforme fiscale ! Après, seulement si, en deuxième et troisième priorité, le financement des tâches de l'Etat a été assuré et qu'une contribution significative au désendettement a été faite est-il d'accord d'examiner une nouvelle réforme fiscale des entreprises.

Un Oui serré à la réforme fiscale des entreprises II

Pour rappel: en février 2008 les électrices et électeurs ont accepté avec une infime majorité la réforme fiscale des entreprises II. Un enquête l'a démontré : le peuple aurait rejeté la réforme si elle avait demandé plus en faveur des entreprises. Peu importait cette enquête à certains parlementaires qui préparaient déjà la réforme fiscale des entreprises III. « Ces priorités ne sont pas justifiées », souligne Heiner Studer, président PEV Suisse. « Avant tout nous nous devons de soutenir les familles par une réforme fiscale. Faire les deux en même temps n'est pas faisable, nous n'avons pas suffisamment de marge ».

La réforme fiscale des entreprises favorise les actionnaires, non pas les entreprises

Lors de la campagne en février 2008 le PEV a souligné qu'il serait plus judicieux de baisser le taux d'imposition des bénéfiques au lieu d'abolir la double imposition. Cette dernière profite avant tout aux actionnaires et non pas aux entreprises. Pour cette raison le PRD demande maintenant une troisième réforme, précisément pour baisser le taux d'imposition des bénéfiques. Inacceptable ! Une nouvelle réforme fiscale des entreprises n'est simplement pas faisable. Sans la réforme fiscale des entreprises II le PEV examinera sans autre la proposition d'une baisse modérée de l'imposition des bénéfiques. Mais avec le Oui serré de février 2008 le PEV n'entre même pas en débat pour une réforme fiscale des entreprises III.

PDC: passe-t-il des paroles aux actes?

C'est surtout du PDC que le PEV attend un soutien clair pour sa position: il a présenté début de la semaine des propositions concernant l'imposition des familles et annoncé qu'il déposerait des interventions pour un tarif familial. Si le PDC veut passer des paroles aux actes il serait cohérent de refuser la motion du PRD concernant une réforme fiscale des entreprises. Des baisses d'impôts en faveur de la famille ne se feront qu'en renonçant à une nouvelle réforme fiscale des entreprises.

Après la votation de février 2008, le conseiller fédéral Merz a annoncé vouloir entamer une réforme fiscale en faveur des familles. « Surtout parce que les familles auront des coûts supplémentaires à supporter avec la réforme de la TVA il est absolument justifié d'entamer enfin une réforme fiscale en leur faveur », demande Walter Donzé, conseiller national PEV (BE).

Zurich, le 24 septembre 2008/nh/sh

Pour de plus amples informations :

Heiner Studer (AG), Président PEV Suisse : 079 445 31 70

Conseiller national Walter Donzé (BE) : 076 365 50 15

Silvia Hyka, Coordinatrice romande du PEV Suisse : 079 613 30 09

Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79

Niklaus Hari, chargé de communication du PEV Suisse : 079 202 72 27